

EXAMEN DES PROPOSITIONS D'AMENDEMENT DES ANNEXES I ET II

A. Proposition

Supprimer *Lynx rufus* de l'Annexe II.

B. Auteur de la proposition

Etats-Unis d'Amérique.

C. Justificatif1. Taxonomie

- 1.1 Classe: Mammalia
- 1.2 Ordre: Carnivora
- 1.3 Famille: Felidae
- 1.4 Espèce: *Lynx rufus*, Lapham 1852

Sous-espèces potentielles: *L. r. baileyi*, *L. r. californicus*, *L. r. escuinapae*, *L. r. fasciatus*, *L. r. floridanus*, *L. r. gigas*, *L. r. oaxacensis*, *L. r. pallescens*, *L. r. peninsularis*, *L. r. rufus*, *L. r. superiorenensis*, *L. r. texensis*. Hall 1981.

- 1.5 Synonyme scientifique: *Felis rufus*, Jones *et al.*, 1975, Tumlison 1987, Nowak 1999
- 1.6 Noms communs: (Jackson, 1961, Banfield, 1987, McCord et Cardoza, 1982)
- français: lynx roux, chat sauvage, chat sauvage de la nouvelle cosae, loup-cervier, pichou, pichu
- anglais: bobcat, barred bobcat, bay lynx, bob-tailed cat, cat o' the mountain, cat lynx, catamount, lynx cat, pallid bobcat, red lynx, wildcat
- espagnol: gatomontés gato de monte, lince rojo
- 1.7 Numéro de code: A-112.007.001.024

2. Paramètres biologiques

2.1 Répartition géographique

Le lynx roux est le félin indigène d'Amérique du Nord à la répartition géographique la plus vaste. Son aire de répartition va du centre de la Colombie-Britannique (55° N) au nord, jusqu'à l'Etat d'Oaxaca au Mexique (17° N) au sud. Actuellement, à l'exception du Delaware, le lynx roux est présent sur l'ensemble des Etats-Unis sur un territoire d'un seul tenant; cependant, sa répartition géographique est limitée dans l'Illinois, l'Indiana, l'Iowa, le Michigan, le Missouri et l'Ohio (Woolf et Hubert, 1998). Autrefois, on trouvait le lynx roux dans les 48 Etats (Young, 1958). Au siècle dernier, son aire de répartition s'est étendue jusque dans le nord du Minnesota, le sud de l'Ontario et le Manitoba au fur et à mesure que l'exploitation du bois, les feux et l'agriculture ouvraient les forêts de conifères denses et continues (Rollings, 1945). Depuis 10 ans, on a pu observer une nouvelle expansion dans les paysages influencés par l'homme, en particulier dans le centre-ouest et l'est des Etats-Unis (Woolf et Neilson, 2001).

Il y a 12 sous-espèces du lynx roux en Amérique du Nord et centrale qui pourraient être valides (Hall, 1981). Toutefois, une étude morphologique précise de crânes de lynx roux du centre-sud des Etats-Unis a conduit Read (1981) à estimer qu'il y avait beaucoup moins de taxons intraspécifiques valables que n'en reconnaissait Hall (1981) car la répartition du lynx roux est

relativement continue et ne présente pas de rupture géographique claire. McCord et Cardoza (1982) suggèrent que les différences entre sous-espèces sont si faibles qu'elles n'ont pas vraiment d'importance du point de vue de la biologie ou de la gestion. Ils remettent en question la validité et l'importance biologiques de *L. r. escuinapae* du Mexique central. La sous-espèce a été décrite à partir de deux mâles immatures sur la base de la couleur et des différences crâniennes (Allen, 1903). Une analyse statistique à multiples variables d'une diversité de mesures crâniennes indique que les caractéristiques crâniennes de *L. r. escuinapae* sont semblables à celles de *L. r. californicus* et *L. r. texensis* (Samson, 1979). De même, l'aire de répartition de *L. r. escuinapae* chevauche celle de *L. r. baileyi* et *L. r. texensis*.

2.2 Disponibilité de l'habitat

On trouve des lynx roux dans des habitats très variés, des forêts de fond de vallée en Alabama aux déserts arides du Mexique, et des forêts boréales du Canada aux régions tropicales humides de Floride. En général, le lynx roux préfère un terrain rocheux et accidenté où s'intercale une végétation dense (Pollack, 1951b, Erickson, 1955, Young, 1958, Zezulak et Schwab, 1979, Karpowitz, 1981, Golden, 1982). McCord (1974) a suivi les traces de lynx roux, dans la neige, au Massachusetts et a conclu, en fonction de l'abondance, que les routes, les falaises, les plantations de sapins et les peuplements de tsugas et de bois durs étaient les habitats les plus utilisés. Il a attribué l'utilisation des peuplements de tsugas-bois durs à la forte densité de cerfs de Virginie (*Odocoileus virginianus*) (proie) et l'utilisation des plantations de sapins à l'abondance des lièvres d'Amérique (*Lepus americanus*) (proie) et à la protection contre le vent. De même, Fuller *et al.*, (1985a) ont trouvé, au Minnesota, une utilisation disproportionnée des zones de conifères qui entretenaient également les plus fortes densités de lièvres d'Amérique et de cerfs de Virginie, principales proies du lynx roux dans cette région. Au Missouri, le lynx roux préfère des habitats de berges raides, champs broussailleux et chênaies secondaires (Hamilton, 1982). Apparemment, il choisit les berges raides pour des raisons sociales et pour l'avantage physiologique de la protection, tandis que dans les champs broussailleux et les chênaies secondaires, il trouve de fortes densités de proies. Au Wisconsin, les forêts de conifères de plaine sont choisies habituellement par les deux sexes, en toute saison, alors qu'il y a des différences saisonnières déterminées par le sexe dans le choix des autres habitats (Lovallo et Anderson, 1996). Au Mexique, on trouve des lynx roux dans les broussailles sèches, les forêts de conifères, les forêts mixtes de pins et de chênes et les forêts tropicales décidues (lettre du 27 avril 2004 de H. Benítez Díaz, Directeur de la communication et des affaires internationales, Commission nationale pour la connaissance et l'utilisation de la biodiversité, Mexique, à K. Stansell, Directeur adjoint, *International Affairs, U.S. Fish and Wildlife Service*).

Bien que l'abondance des proies soit considérée comme le principal facteur de sélection des types d'habitats, la protection contre les intempéries et l'existence de sites de repos et de tanières, le couvert dense pour chasser et fuir et se protéger contre les perturbations sont aussi des facteurs importants qui déterminent l'utilisation de l'habitat (Pollack, 1951b, Erickson, 1955, Bailey, 1974). Knowles (1985) a découvert que les lynx roux du Montana choisissent généralement des types d'habitats présentant une couverture verticale de 52% au moins. Certes, la densité de proies était le plus élevée dans ces types d'habitats mais il lui a semblé que la couverture était cruciale pour la méthode de chasse du lynx qui se fait à l'approche et à l'affût. De même, Lovallo (1999), en Pennsylvanie, a conclu que les lynx roux étaient étroitement associés à une exposition est-sud-est sur des pentes de 7 à 8°. McCord (1974) estime que des facteurs de comportement tels que la méthode de chasse ou les interactions sociales, dictent aussi l'utilisation temporelle et spatiale des types d'habitats.

2.3 Etat des populations

Le *U.S. Fish and Wildlife Service* (USFWS) estimait, en 1988, la population de lynx roux des Etats-Unis à 700 000-1 500 000 animaux adultes résidents (Turbak, 1988). L'expansion géographique de l'aire de répartition du lynx roux et l'augmentation non négligeable de la densité de lynx roux durant la décennie écoulée suggèrent que la population a probablement augmenté depuis la publication de ces estimations (Woolf et Hubert, 2001, Lovallo, 2001). Plusieurs Etats estiment, indépendamment, leurs populations de lynx roux en utilisant diverses méthodes telles que des modèles informatisés et des analyses de tables de survie (Anderson et

Lovallo, 2003). Les populations de lynx roux du Canada et du Mexique seraient largement répandues et généralement en bonne santé (Gouvernement canadien, 1983, Gouvernement américain, 1992). Les lynx roux sont décrits comme abondants dans de nombreuses régions du Mexique, y compris dans les régions développées des secteurs sud et centre du pays (lettre de H. Benitez Díaz du 27 avril 2004).

2.4 Tendances de populations

En 1996, les populations des Etats-Unis étaient considérées comme stables dans 22 Etats et en augmentation dans 20 Etats, tandis qu'aucun Etat ne signalait de déclin global (Woolf et Hubert, 1998). A partir de 2001, plusieurs Etats du centre-ouest et de l'est ont signalé des augmentations continues de populations (Woolf et Neilson, 2001). Des scientifiques mexicains indiquent qu'il n'y a pas eu de diminution des populations de lynx roux depuis 25 ans (lettre de H. Benitez Díaz du 27 avril 2004).

2.5 Tendances géographiques

Des études nationales régulières de l'abondance du lynx roux et de sa répartition géographique suggèrent une expansion continue des populations de lynx roux dans toute l'aire de répartition aux Etats-Unis, en particulier dans les Etats du centre-ouest et plusieurs Etats médio-atlantiques (Hon, 1990, Woolf et Neilson, 2001). Il est très probable que l'aire de répartition des populations de lynx roux ait augmenté en Illinois (Bluett *et al.*, 2001, Woolf et Hubert, 1998), au Missouri (Erickson *et al.*, 2001), au Nebraska (Lendholt et Genoways, 2000) et en Pennsylvanie (Lovallo, 2001), ainsi que dans l'Indiana, le Michigan et l'Ohio (Woolf et Hubert, 1998).

2.6 Rôle de l'espèce dans son écosystème

Le lynx roux est un des carnivores qui font partie des communautés complexes de prédateurs d'Amérique du Nord. Parce qu'ils occupent une grande diversité d'habitats, leur rôle en tant que prédateurs dans les forêts et sur les terres agricoles est varié. Les lynx roux sont en concurrence avec d'autres prédateurs mais rien ne prouve que la densité d'autres populations de prédateurs soit directement associée à la densité de lynx. Du point de vue écologique, le lynx roux est semblable au lynx du Canada, notamment par le choix des proies, et leurs aires de répartition sont rarement sympatriques. Là où l'aire de répartition du lynx roux et celle du lynx du Canada se chevauchent, le lynx roux a généralement le dessus à moins qu'une profondeur de neige exceptionnelle ne donne au lynx du Canada un avantage pour la recherche de proies (Parker *et al.*, 1983).

2.7 Menaces

Bien que le lynx roux s'adapte à des habitats extrêmement variés, la perte d'habitat du fait de l'urbanisation est la seule grande menace pour les populations actuelles. Woolf et Hubert (1998) suggèrent que les expansions récentes de populations de lynx roux dans le centre-ouest résultent d'une augmentation de la superficie boisée durant les décennies récentes. Le lynx roux n'est pas inscrit sur la Liste rouge de l'UICN des espèces menacées de 2003 (UICN, 2003).

3. Utilisation et commerce

3.1 Utilisation au plan national

Les lynx roux sont chassés légalement dans 38 Etats des Etats-Unis ainsi que dans certaines régions du Canada et du Mexique. La chasse au lynx roux en Amérique du Nord a varié en raison des fluctuations de la valeur des fourrures et de la quantité de fourrures prélevées sur d'autres espèces. Bien que la chasse au lynx roux ait augmenté entre 1976 et 1984, le taux de chasse, aux Etats-Unis, est comparable à celui qu'on observait avant l'inscription de l'espèce aux annexes CITES (34 937 entre 1995 et 1996 pour 35 937 en 1975-1976). Woolf et Hubert (1998) ont conclu que, d'après les données relatives à la chasse, il est peu probable que les populations de lynx roux aient été réduites durant les années de forte chasse; au contraire, elles seraient restées stables.

3.2 Commerce international licite

Selon les données du Centre de surveillance continue de la conservation mondiale de la nature (PNUE-WCMC), 118 929 spécimens ont été exportés entre 1998 et 2002. La majorité des exportations provenaient des pays de l'aire de répartition. Toutefois, neuf spécimens seulement provenaient du Mexique. Les pays hors de l'aire de répartition ou les sources inconnues comptent pour 0,5% des exportations (Centre de surveillance continue de la conservation mondiale de la nature, 2003; tableau 1).

Année	Exportés du Canada, du Mexique et des Etats-Unis	Exportés de pays hors de l'aire de répartition ou de source inconnue
1998	17 397	3
1999	20 454	44
2000	15 925	1
2001	34 287	0
2002	30 269	549
Total	118 332	597

3.3 Commerce illicite

Selon les bases de données sur la lutte contre la fraude du USFWS, 174 spécimens de *Lynx rufus* ont été saisis par les agents de lutte contre la fraude de 1998 à 2004.

3.4 Effets réels ou potentiels du commerce

Ni le commerce intérieur, ni le commerce international ne constituent une menace pour les populations de lynx roux.

3.5 Elevage en captivité à des fins commerciales (hors du pays d'origine)

Certains Etats autorisent et réglementent l'élevage en captivité et la reproduction de lynx roux à des fins commerciales. Toutefois, le commerce international actuel de peaux de lynx roux est dominé par les prélèvements de fourrures sauvages dans les pays d'Amérique du Nord.

4. Conservation et gestion

4.1 Statut légal

4.1.1 National

La chasse et le commerce du lynx roux sont réglementés au niveau national dans toute l'aire de répartition (Nowell et Jackson, 1996). Aux Etats-Unis, le lynx roux est actuellement classé "gibier" ou "porteur de fourrure" et, en conséquence, chassé selon des règlements établis dans 38 Etats. L'espèce est en outre protégée par des saisons de chasse continuellement fermées dans neuf Etats et classée espèce en danger au niveau de l'état dans l'Indiana, l'Ohio, le New Jersey et l'Iowa. Le lynx roux est classé et protégé comme "espèce menacée" au niveau de l'Etat en Illinois.

Au Mexique, la chasse au lynx roux est réglementée dans cinq Etats et l'abatage des prédateurs de bétail présumés est autorisé dans certaines limites (Nowell et Jackson, 1996). Au Canada, la chasse au lynx roux est également réglementée.

4.1.2 International

Toutes les sous-espèces de lynx roux à l'exception de *Lynx rufus escuinapae* ont été inscrites à l'Annexe II avant la CdP8, en raison de problèmes de ressemblance (Article II, paragraphe 2 b) avec d'autres félinés inscrits. *L. r. escuinapae* a été inscrit à l'Annexe I mais, comme il y avait incertitude concernant la validité de la sous-espèce, les Etats-Unis ont proposé et obtenu son transfert à l'Annexe II. Actuellement, l'espèce entière est inscrite à l'Annexe II. Le commerce ne menace pas d'extinction cette espèce. Aux Etats-Unis, *L. r. escuinapae* est inscrit espèce en danger au titre de la loi des Etats-Unis de 1973 sur les espèces en danger; toutefois, cette inscription est actuellement en révision.

4.2 Gestion de l'espèce

4.2.1 Surveillance continue des populations

Bien que la taille de la population soit difficile à estimer en raison du comportement secret et essentiellement nocturne du lynx roux, les gestionnaires des animaux à fourrure, aux niveaux des Etats et des provinces, ont utilisé de nombreux indices pour déterminer l'aire de répartition, l'occupation des habitats et les tendances géographiques et numériques des populations de lynx roux. Ces données comprennent notamment les rapports de mortalités causées par des véhicules, des questionnaires adressés aux chasseurs et trappeurs, des données de prélèvement référencées au niveau géographique, l'opinion d'employés, des observations de chasseurs, des observations de chasseurs à l'arc, des captures accidentelles par les trappeurs, des zones de marquage olfactif et le comptage des traces en hiver (Anderson et Lovallo, 2003).

4.2.2 Conservation de l'habitat

Le lynx roux prospère dans des habitats très divers, dans toute son aire de répartition, de sorte que l'acquisition de ces habitats par les gouvernements des Etats et le gouvernement fédéral permet de maintenir la répartition géographique actuelle.

4.2.3 Mesures de gestion

Les 38 Etats qui autorisent la chasse au lynx roux ont mis en place des mesures de contrôle de l'intensité de la chasse au moyen de règlements qui dictent la durée de la saison, les méthodes de capture, les limites de capture et l'obligation de faire rapport. En outre, neuf Etats appliquent des permis individuels et quatre Etats des quotas de prélèvement à l'échelle de l'Etat, afin de limiter la chasse annuelle (Woolf et Hubert, 1998). Périodiquement, les Etats révisent les programmes de chasse afin de tenir compte de nouveaux éléments et des avis des experts de la région. La chasse commerciale d'animaux élevés en captivité n'est pas commune mais, lorsqu'elle est légale, elle est surveillée par les autorités de l'Etat.

Le plus souvent, les taux de prélèvement durable sont déterminés d'après des modèles démographiques ou des analyses de tables de survie basées sur des données démographiques rassemblées chaque année à partir d'échantillons de prélèvement. Les gestionnaires considèrent généralement que 20% est le taux de prélèvement durable maximal pour les lynx roux et l'on a mis au point des analyses de structures des âges telles que des rapports adultes-juvéniles, pour estimer l'évolution du taux de prélèvement dans le temps (Knick, 1990).

4.3 Mesures de contrôle

4.3.1 Commerce international

Aux Etats-Unis, le transport de lynx roux entre Etats et par-delà les frontières internationales est contrôlé et régi par la loi Lacey. Les programmes d'Etat et tribaux concernant l'exportation de porteurs de fourrure inscrits à la CITES, doivent être approuvés par la Division de l'organe de gestion et la Division de l'autorité scientifique

du USFWS. Des obligations minimales sont établies concernant l'information biologique et de gestion nécessaire pour obtenir l'approbation (48 *Federal Register* 37494, 18 août 1983). Les programmes approuvés font l'objet d'un suivi au moyen de rapports annuels remis au USFWS.

4.3.2 Mesures internes

Selon Nowell et Jackson (1996), les programmes de gestion du lynx roux des Etats-Unis et du Canada sont les plus perfectionnés pour l'exploitation commerciale de félins porteurs de fourrure. Ils garantissent une utilisation durable à long terme de l'espèce et soutiennent sa conservation. Les organismes d'Etat emploient des biologistes qualifiés et spécialisés dans la faune sauvage afin d'obtenir des recommandations sur la gestion et le prélèvement des lynx roux dans les régions respectives. D'autres scientifiques, membres du personnel des agences et le public examinent les recommandations de gestion avant que celles-ci ne soient adoptées. Le personnel d'Etat et fédéral des agences d'application des lois sur la faune sauvage sont formés de manière à pouvoir identifier les lynx roux et connaissent bien le droit d'Etat et fédéral concernant le prélèvement, le transport et la vente de lynx roux et de parties de lynx roux.

5. Informations sur les espèces semblables

Plusieurs espèces ont une apparence semblable à celle du lynx roux, notamment le lynx du Canada (*Lynx canadensis*), le lynx méditerranéen (*Lynx pardinus*) et le lynx d'Eurasie (*Lynx lynx*). Différencier les poils du ventre tachetés peut poser des problèmes mais on peut utiliser le pelage et le crâne pour distinguer facilement le lynx roux des autres membres du genre *Lynx*. On peut, par exemple, distinguer le lynx du Canada par ses larges coussinets recouverts de fourrure, sa queue légèrement plus courte, la longueur des pinceaux noirs qui terminent ses oreilles, le liseré noir qui borde les oreilles (> 2.5 cm), et les taches beaucoup moins nettes de son manteau. La queue du lynx du Canada est brunâtre ou roux clair et se termine par un manchon noir qui en fait le tour tandis que la queue du lynx roux n'est marquée de noir que sur le dessus (Lariviere et Walton, 1997). En général, la robe du lynx du Canada est plus grise; celle du lynx roux est brun roux.

Les crânes de lynx roux peuvent être identifiés par la présence, à la fois, d'un os présphénoïde étroit (< 6 mm) et la confluence du foramen hypoglosse avec le foramen postérieur déchiré. Le crâne du lynx du Canada présente un os présphénoïde renflé tandis que les foramens hypoglosse et postérieur déchiré sont séparés (Jackson, 1961). En outre, Ommundsen (1991) a identifié trois autres éléments morphométriques qui peuvent servir à distinguer les crânes : le nombre de foramens palatins mineurs (≥ 2 chez le lynx roux, < 2 chez le lynx du Canada), la hauteur de l'apophyse post-orbitaire de l'os jugal (plus grande que l'espace de l'orbite chez les lynx roux et inférieure à l'espace de l'orbite chez le lynx du Canada), ainsi que l'angle du foramen infra-orbitaire (l'axe long est quasi horizontal chez le lynx roux et coupe l'os nasal tandis qu'il est beaucoup plus vertical chez le lynx du Canada).

6. Autres commentaires

Aucun.

7. Remarques supplémentaires

Aucune.

8. Références

Allen, J. A. 1903. A new deer and a new lynx from the state of Sinaloa, Mexico. *Bulletin of the American Museum of Natural History*. 19:614.

Anderson, E. M. 1987. *Critical review and annotated bibliography of the literature on the bobcat*. Colorado Division of Wildlife Special Report No. 62.

Anderson E.M. and M. J. Lovallo. 2003. Bobcat and Lynx. Pages 758-786 in J. A. Chapman and G. A. Feldhamer, editors. *Wild Mammals of North America: Biology, Management, and Economics*. Johns Hopkins Press: Baltimore, Maryland.

- Bailey, T. N. 1974. Social organization in a bobcat population. *Journal of Wildlife Management* 38:435-446.
- Bluett, R. D., G. F. Hubert, and A. Woolf 2001. Perspectives on bobcat management in Illinois. Pages 67-73 in A. Woolf, C. K. Nielsen, and R. D. Bluett editors. *Proceedings of a Symposium on Current Bobcat Research and Implications for Management*. The Wildlife Society 2000 Conference: Nashville, Tennessee.
- Erickson, A. W. 1955. *An ecological study of the bobcat in Michigan*. Thesis, Michigan State University: East Lansing, Michigan.
- Erickson, D. W., D. A. Hamilton, and F. G. Sampson. 1981. The status of the bobcat (*Lynx rufus*) in Missouri. *Transaction of Missouri Academy of Science* 15:49-60.
- Fuller, T. K, W. E. Berg, and D. W. Kuehn 1985. Survival rates and mortality factors of adult bobcats in north-central Minnesota. *Journal of Wildlife Management* 49:292-296.
- Golden, H. 1982. *Bobcat populations and environmental relationships in northwestern Nevada*. Thesis, University of Nevada: Reno, Nevada.
- Government of Canada. 1983. Proposal for the deletion of the Canadian populations of bobcat, *Lynx rufus*, from Appendix II. *Proceedings of the Fourth Conference of the Parties*. Secretariat of CITES: Lausanne, Switzerland.
- Hall, E. R. 1981. *The Mammals of North America*. Wiley and Sons: New York.
- Hamilton, D. A. 1982. *Ecology of the bobcat in Missouri*. Thesis, University of Missouri: Columbia, Missouri.
- IUCN 2003. *2003 IUCN Red List of Threatened Species*. IUCN: Gland, Switzerland.
- Jackson, H. H. T. 1961. *Mammals of Wisconsin*. University of Wisconsin Press: Madison, Wisconsin.
- Karpowitz, J. F. 1981. *Home range and movements of Utah bobcats with reference to habitat selection and prey base*. Thesis, Brigham Young University: Provo, Utah.
- Knowles, P. R. 1985. Home range size and habitat selection of bobcats, *Lynx rufus*, in north-central Montana. *Canadian Field Naturalist* 99:6-12.
- Landholt, L. M. and H. H. Genoways. 2000. Population trends in furbearers in Nebraska. *Transactions of the Nebraska Academy of Sciences* 26:97-100.
- Lariveire, S. and L. R. Walton 1997. *Lynx rufus*. *Mammalian Species* 563:1-8.
- Lovallo, M. J. 1999. Multivariate models of bobcat habitat selection for Pennsylvania landscapes. Dissertation, Pennsylvania State University: University Park, Pennsylvania.
- Lovallo, M. J. 2001. Status and management of bobcat in Pennsylvania. Pages 74-79 in A. Woolf, C. K. Nielsen, and R. D. Bluett editors. *Proceedings of a Symposium on Current Bobcat Research and Implications for Management*. The Wildlife Society 2000 Conference: Nashville, Tennessee.
- Lovallo, M. J. and E. M. Anderson 1996. Bobcat (*Lynx rufus*) home range size and habitat use in northwest Wisconsin. *American Midland Naturalist* 135:241-252.
- McCord, C. M. 1974. Selection of winter habitat by bobcats (*Lynx rufus*) on the Quabbin Reservation, Massachusetts. *Journal of Mammalogy* 55:428-437.
- McCord, C. M and J. E. Cardoza. 1982. Bobcat and lynx (*Felis rufus* and *F. lynx*). Pages 728-766 in J. A. Chapman and G. A. Feldhamer, editors. *Wild Mammals of North America: Biology, Management, and Economics*. Johns Hopkins Press: Baltimore, Maryland.
- Nowell, K. and P. Jackson (compiler and eds.). 1996. *Wild Cats: Status Survey and Action Plan*. IUCN: Gland, Switzerland. Pp. 140-144.
- Ommundsen, P. D. 1991. Morphological differences between lynx and bobcat skulls. *Northwest Science* 65:248-250.
- Parker, G. R. and G. E. J. Smith 1983. Sex- and age-specific reproductive and physical parameters of the bobcat (*Lynx rufus*) on Cape Breton Island, Nova Scotia. *Canadian Journal of Zoology* 61:1771-1782.

- Pollack, E. M. 1951. Observations on New England bobcats. *Journal of Mammalogy* 32:356-358.
- Read, J. A. 1981. *Geographic variation in the bobcat (Felis rufus) in the south-central United States*. Thesis, Texas A & M University: College Stations, Texas, USA.
- Rollings, C. T. 1945. Habits, foods and parasites of the bobcat in Minnesota. *Journal of Wildlife Management* 9:131-145.
- Samson, F. B. 1979. Multivariate analysis of cranial characters among bobcats, with a preliminary discussion of the number of subspecies. Pages 80-86 in P. C. Escherich and L. Blum, editors. *Proceedings of the 1979 Bobcat Research Conference. National Wildlife Federal Science and Technology Series 6*.
- United States Government. 1994. Proposal to transfer *Felis rufa escuinapae* from Appendix I to Appendix II. *Proceedings of the Eighth Meeting of the Conference of the Parties*. Secretariat of CITES: Geneva, Switzerland.
- Wolf, A. and G. F. Hubert 1998. Status and management of bobcats in the United States over three decades: 1970's-1990's. *Wildlife Society Bulletin* 26:287:294.
- Wolf and Neilson. 2000.
- Young, S. P. 1958. *The Bobcat of North America*. Wildlife Management Institute: Washington, D.C.
- Zezulak, D. S. and R. G. Schwab. 1979. A comparison of density, home range, and habitat utilization of bobcat populations at Lava Beds and Joshua Tree National Monuments, California. Pages 74-79 in P. C. Escherich and L. Blum, editors. *Proceedings of the 1979 bobcat research conference. National Wildlife Federal Science and Technology Series 6*.